

Les infos

Vendredi 18 Avril 2014



NOUVELLE VAGUE

Le duo Dominique Barbier (représentant le Campus) et André-Guy Turoche (pour la DRHG) présidait le 11 avril dernier, la première commission de suivi du PSE GTPS. Comme pour les plans précédents, Dominique Barbier a dressé le bilan de la première vague. Sur les 42 suppressions de postes prévues, 28 dossiers ont été validés et répartis de la manière suivante : 15 reclassements (dont 4 à Lille), 12 plans de transition d'activité et 1 seul départ de l'entreprise. Sont venus se rajouter 4 départs traditionnels à la retraite, soit 4 suppressions de postes en plus. Au final, il reste à traiter 19 suppressions de postes. Les prochaines vagues étaient prévues du 7 au 18 avril 2014, puis du 22 avril au 2 mai 2014. Dominique Barbier nous précise qu'un certain nombre de salariés « non directement concernés par ces suppressions de postes » ont pris rendez-vous auprès du Campus mais qu'il y a une très faible probabilité qu'ils obtiennent satisfaction car leurs métiers sont très éloignés de ceux de GTPS. L'occasion pour nous de redemander que soit effectué le bilan d'activité du Campus qui nous avait été promis, ne serait ce que pour vérifier que chaque entité des services centraux a réellement joué le jeu en terme de reclassement. Ce bilan sera présenté lors d'une prochaine réunion prévue le 23 avril. Par ailleurs, le duo nous a présenté un bilan partiel et sensiblement

différent du PSE de SGSS France (filiale). Seulement 7 reclassements à la SG réalisés pour l'instant, sans indication du nombre de départs réellement effectués, pour plus de 100 suppressions d'emplois, les faits donnent raison à la CGT qui a refusé de signer cet accord.

SŒUR ANNE

Depuis le 25 février, date de notre dernière rencontre avec Frédéric Oudéa, aucune date ne nous a été proposée pour commencer à mettre en musique l'engagement que nous avons obtenu du président de rediscuter de l'attribution du variable et des évaluations. Et ce n'est pas faute d'avoir réclamé... et rappelé qu'à défaut de discussions à la SG, nous irions demander au juge de nous dire ce qu'il pense du manque de critères objectifs pour la distribution du variable.

Machines A Produire

La question a souvent fait débat, faut-il privilégier le respect des instructions ou l'intérêt commercial ? Au-delà de la nouvelle amende de 2 millions infligée par le régulateur à la SG pour ne pas avoir correctement appliqué la loi instaurant un droit au compte pour les plus défavorisés, il y a des signes en interne qui laissent perplexes. La présentation au Comité Central des nouvelles fiches MAP par la responsable de l'animation commerciale du réseau nous a permis de revenir sur la pression commerciale mise sur les salariés : en plus des nombreuses réunions, des plages horaires bloquées, des clients qu'on a même plus le temps de recevoir, il faut produire pour réaliser ses objectifs, préparer les entretiens hebdomadaires et mensuels, destinés à justifier de ses résultats auprès de la hiérarchie. De quoi s'éloigner bien souvent de la satisfaction clientèle dont nous aurons pourtant besoin pour construire l'avenir... et dans l'immédiat, de dégrader un peu plus le climat social dans le réseau. Un débat qui devra donc se poursuivre.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT